

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Qualité, santé, sécurité et environnement

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Ingénierie des énergies renouvelables et risques

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Qualité, santé, sécurité et environnement* (QSSE) est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de l'Università di Corsica Pasquale Paoli (UCPP). Auparavant, cette LP était intitulée *Gestion de la qualité des produits agro-alimentaires*, ouverte en 2000. La nouvelle spécialité QSSE est une évolution conséquente créée à la rentrée 2013. Cette licence professionnelle est ouverte à la formation initiale et continue, avec possibilité de suivre la formation en alternance, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Elle a pour ambition de former des spécialistes du *management* de la qualité, de la santé et de la sécurité. Les diplômés constituent des assistants qualité polyvalents, capables d'épauler un ingénieur qualité dans une grande entreprise, ou de mettre en œuvre, dans une petite unité, les démarches essentielles afin de répondre aux exigences fondamentales des principaux référentiels ou de la réglementation, notamment dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs sont clairs et visent bien l'insertion professionnelle immédiate dans le tissu économique insulaire de spécialistes du <i>management</i> de la qualité, de la santé et de la sécurité. Les déclarations du dossier sur le vivier d'emplois et les lettres de soutien l'attestent. Les métiers visés et les secteurs d'activités listés permettent de bien situer les débouchés professionnels. Le choix de faire une déclinaison plus spécifique de la formation au second semestre, pour les secteurs des affaires sanitaires et sociales et de l'agroalimentaire, montre le souci de l'adaptation locale. Ce sont les principaux secteurs qui, au plan régional, constituent le vivier d'emplois le plus important. Au plan national, les besoins sont encore plus importants.</p> <p>L'intitulé de la formation prend des formes diverses dans les documents (<i>Sécurité des biens et des personnes/Gestion de la production industrielle/Qualité, santé, sécurité et environnement</i>). Quoiqu'il en soit, la dénomination nationale <i>Gestion de la production industrielle</i> spécialité <i>Qualité, santé, sécurité et environnement</i> n'est plus conforme à la nomenclature de l'arrêté du 27 mai 2014. Celle-ci inciterait à choisir pour une dénomination nationale <i>Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement</i> ou <i>Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle</i> spécialité <i>Qualité, santé, sécurité et environnement</i>.</p>
Organisation
<p>La formation est organisée en six unités d'enseignement (UE), dont un projet tuteuré et un stage, dont les coefficients sont parfois très différents du nombre de crédits ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>) : pour les UE professionnelles le rapport est de un pour deux, et de un pour un quasiment pour les UE théoriques. Les coefficients varient de trois à 10</p>

ce qui dépasse le rapport de un à trois préconisé dans l'arrêté du 24 novembre 1999.

La licence professionnelle est ouverte en formation initiale et en formation continue, avec possibilité de suivre la formation en alternance, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation. Le rythme de l'alternance prévoit cinq semaines en centre de formation et deux semaines en entreprise de début septembre à février suivi d'un temps plein en entreprise. Pour les étudiants non alternants, les semaines en entreprise sont remplacées par des travaux de projets tuteurés de 18 heures par semestre, puis par le stage. Les alternants n'ont pas de projet tuteuré.

Le nombre d'heures est trop important pour une LP, 637 heures hors projet tuteuré et stage, d'autant plus que la période de formation (de septembre à février) est réduite des semaines dédiées au projet (ou à l'alternance). Ce volume affiché dans les maquettes et les heures enseignées présente une incohérence avec celui annoncé dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), 471 heures, plus conforme aux usages.

Globalement, la formation est bien structurée, très orientée vers les métiers insulaires avec des compétences à acquérir clairement exposées et les cours dispensés sont en bonne adéquation avec les objectifs.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle *Qualité, santé, sécurité, environnement* a été créée pour répondre aux besoins du tissu économique de la Corse. L'IUT, porteur de cette formation, est lié par un partenariat solide avec la plupart des entreprises et des administrations régionales. Cela se décline dans l'élaboration des programmes, la participation aux enseignements, l'accueil de stagiaires et d'apprentis.

Il existe aujourd'hui en Corse un centre de formation des apprentis et 50 % des étudiants de la licence professionnelle QSSE sont inscrits en apprentissage.

Les publics visés par la formation sont issus de plusieurs spécialités de DUT (diplôme universitaire de technologie, 12), de nombreuses spécialités de BTS (brevet de technicien supérieur, 22) et de quelques DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST, 9). Localement, elle est accessible à cinq des six DUT délivrés par l'IUT de Corse, ainsi qu'aux titulaires d'un DEUST et une partie des étudiants ayant validé une deuxième année de licence (L2) de l'Università di Corsica Pasquale Paoli. Elle peut aussi être une spécialisation pour les étudiants déjà titulaires d'une licence générale.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est diverse et complémentaire, issue de l'Università di Corsica Pasquale Paoli : deux maîtres de conférences (MCF), trois professeurs certifiés (PRCE), un professeur associé à temps partiel (PAST), et complétée de 10 professionnels et deux MCF de l'IUT de Franche-Comté ; 72 % des enseignements sont assurés par des professionnels dont la quasi-totalité des enseignements du secteur qualité/réglementation. Le nombre élevé de professionnels est un point fort du dossier qui contribue au bon ancrage de la formation dans la réalité professionnelle et au pourcentage élevé d'apprentis (50 %), mais il faut veiller à ne pas désengager les universitaires de cette formation.

Le responsable pédagogique est au centre du processus de gouvernance, il est largement épaulé par les professionnels qui font partie du conseil de pilotage de la formation. Leur participation s'effectue à toutes les étapes du fonctionnement pédagogique et de ce point de vue on peut considérer leur intégration au bon fonctionnement de la formation comme totale.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La transformation de la licence professionnelle en 2013 a été positive du point de vue des effectifs. En effet, depuis 2013, ils ont doublé pour atteindre 23 inscrits (objectif de 24) ce qui semble attester d'une bonne attractivité notamment auprès des étudiants de Corse. On aurait aimé l'apprécier au travers de données détaillées sur le nombre et l'origine des candidatures. L'origine principale des étudiants est le DUT (17 sur 23). Le nombre d'apprentis a suivi aussi l'augmentation des effectifs mais on note un tassement sur la promotion 2015-2016. Néanmoins, 10 apprentis sur 23 inscrits en 2015 représentent encore une part significative de l'effectif, part qui est de 50 % en moyenne sur les années observées.

Globalement, le taux de réussite est bon voire excellent (90 % des étudiants ont été diplômés en 2015 et 100 % en 2014 et en 2016).

Du point de vue de l'insertion professionnelle, cette transformation n'a pas bouleversé les résultats, puisque globalement 50 % des répondants à l'enquête (nationale ou locale) poursuivent leurs études. Si l'on se focalise sur les résultats de l'enquête interne, véritablement représentatifs de la formation, 60 % d'entre eux poursuivent dans les masters de l'île (mentions *Sciences physiques pour l'environnement* - SPE ou *Gestion de l'environnement et valorisation des ressources naturelles* - GEVRN). Ce pourcentage élevé des poursuivants en master est un problème, car la poursuite d'études en master n'est pas la vocation première d'une LP, d'autant plus que la tendance semble maintenant toucher les apprentis. En effet, si l'insertion professionnelle était de 100 % en 2013-2014, elle n'a concerné que 22 % de la promotion suivante.

Pour les diplômés en emploi, le temps de recherche a été bref (moins de six mois) et les postes occupés correspondent parfaitement au niveau et métiers visés par la formation.

Place de la recherche
<p>Les liens de la formation avec la recherche sont embryonnaires. Quelques intervenants dans la formation sont des enseignants-chercheurs des deux unités mixtes de recherche (UMR) CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) de Corse, l'UMR 6134 et l'UMR 6240, mais les thématiques enseignées sont éloignées des thèmes de recherche des unités.</p> <p>Il semble qu'une volonté de créer des passerelles entre la licence professionnelle et les laboratoires de recherche se dessine autour des risques liés au feu et des risques naturels, au sens large. De même, la présence du PAST, participant à la certification ISO (<i>International Organization for Standardization</i>) de l'unité mixte de service STELLA MARE (<i>Sustainable TEchnologies for Littoral Aquaculture and MARine REsearch</i>), a conduit des étudiants à effectuer leur stage au sein de cette structure, démontrant une volonté de rapprochement.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La présentation de la formation en termes de compétences permet de bien comprendre le caractère professionnalisant de la formation. Il en est de même pour les connaissances scientifiques qui sont déclinées dans leur environnement professionnel. Les objectifs des UE, les travaux pratiques, le projet tuteuré, le stage ou l'alternance pour les apprentis participent clairement à la professionnalisation des étudiants. Avec un pourcentage élevé de professionnels intervenant dans les cours, dans l'encadrement des projets tuteurés, l'organisation de visites d'entreprises, le suivi et l'encadrement des travaux transversaux de plusieurs disciplines, un module d'aide à l'insertion professionnelle, l'utilisation de logiciels professionnels, l'incitation de la formation en alternance, l'organisation d'un <i>Job Campus</i> annuel et une politique d'acquisition de compétences additionnelles (en informatique, en langue : TOEIC (<i>Test of English for International Communication</i>), DELE (diplôme d'espagnol comme langue étrangère)) sont beaucoup d'éléments mis en place pour la professionnalisation des étudiants. De plus, une certification d'acquis pédagogiques est délivrée aux étudiants par l'Association française de normalisation (AFNOR).</p> <p>Une unité d'enseignement est spécifiquement consacrée à l'insertion professionnelle. C'est la prise en main des outils et des stratégies indispensables à la recherche d'un emploi avec la réalisation d'un bilan de compétences, la gestion d'un entretien d'embauche ou d'un concours.</p> <p>Enfin, le conseil de perfectionnement de juin 2015 souhaite que les projets tuteurés soient désormais des projets et des études de cas émanant d'entreprises locales. Cette piste pourrait être poursuivie en vue d'augmenter l'insertion professionnelle directe actuellement en baisse.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les projets (150 heures de projets tuteurés) et les stages (16 semaines de stages) préparent parfaitement les étudiants aux métiers visés, comme rapporté classiquement pour ce type de formation. Par souci d'équité entre les étudiants inscrits en formation initiale à temps plein et les alternants, le contenu des projets tuteurés devrait être plus détaillé ainsi que leur évaluation. Il doit se distinguer de la mission principale effectuée dans le cas de l'alternance.</p> <p>Pour le stage, sa recherche et une démarche personnelle de l'étudiant sont souhaitées mais cette recherche peut être également accompagnée par l'équipe pédagogique. Lors du stage, le tuteur universitaire se déplace deux fois dans l'entreprise, de plus, il guide l'étudiant dans la rédaction de son mémoire.</p> <p>Les sujets de projets et les missions confiées aux alternants ou stagiaires sont bien en adéquation avec les objectifs de la formation.</p>
Place de l'international
<p>Une faible place est donnée à l'international. Toutefois, les structures d'accompagnement existent à l'Università di Corsica Pasquale Paoli via le bureau des relations internationales (BRI) qui informe les étudiants sur les possibilités de mobilité et les partenariats internationaux existent, mais aucun étudiant n'a encore effectué de mobilité à l'étranger dans cette LP.</p> <p>En matière de mobilité entrante, sur les 25 places de la licence, deux sont réservées aux étudiants étrangers, un seul étudiant étranger a jusqu'ici été accueilli.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le spectre des formations bac+2 permettant l'accès à la LP est large, mais le nombre de candidatures étudiées n'a pas été trouvé dans le dossier. Cela ne permet donc pas de juger de la sélectivité de la formation, et donc de l'attractivité même si les effectifs ont augmenté.</p> <p>Dans le cadre de l'aide à la réussite, l'AFNOR propose des cours en <i>e-learning</i>, dans le domaine de la maîtrise des</p>

<p>normes. Il n'est pas précisé qui prend en charge le surcoût et on aurait aimé s'assurer que ce n'est pas l'étudiant.</p> <p>En 2015-2016, la formation a accueilli un étudiant en formation continue (dans le cadre de la validation des acquis professionnels - VAP) et un étudiant entrepreneur. Deux candidatures VAP et VAE (validation des acquis de l'expérience) ont aussi été formulées, montrant la diversité des étudiants et des possibilités offertes par cette LP.</p> <p>Malgré la diversité des publics, le besoin d'enseignements de mise à niveau n'est pas ressenti pour le moment. Le contenu de la formation se propose de donner les bases à des étudiants issus de bac+2 dans le domaine de la qualité, mais aucun prérequis n'est nécessaire a priori.</p> <p>La plateforme d'orientation et d'information professionnelle (POIP) renseigne l'étudiant désireux de se réorienter. Deux conseillers d'orientation psychologues mis à disposition par l'inspection académique exercent à mi-temps au sein de la POIP. Cette possibilité est toutefois peu usitée par les étudiants.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>On remarque un effort vers des pratiques pédagogiques innovantes : pédagogie par le projet, outils numériques interactifs, dans le module <i>Communication informatique</i>, certains formateurs pratiquent un enseignement collaboratif et utilisent un tableau interactif. Il est question d'une labellisation TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) que la formation cherche à obtenir, mais il n'est pas décrit ce qu'elle recouvre.</p> <p>Par ailleurs, la moitié des enseignants déposent leurs supports de cours sur l'environnement numérique de travail (ENT). De plus, la formation propose en <i>e-learning</i>, via l'AFNOR, des modules de remise à niveau en matière de connaissance et maîtrise des normes.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des étudiants a lieu sous la forme d'un contrôle continu et d'un examen final qui s'élève à un tiers de la note globale. Il faut à la fois une moyenne sur les unités d'enseignement de 10/20 (sans projets et stage) et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 avec le stage et le projet tuteuré. Le redoublement est à l'appréciation du jury délibérant. On regrette cependant de n'avoir aucune information sur les modalités concernant les alternants, alors qu'il est mentionné qu'ils n'effectuent pas ce projet, rendant ainsi la formation non conforme aux attendus.</p> <p>Les modalités d'évaluation et les conditions d'attribution de la LP décrites sont conformes à l'arrêté du 24 novembre 1999, mais, dans les faits, les coefficients attribués aux UE tels que présentés dans la maquette, ne le sont pas. Il conviendrait d'y remédier.</p> <p>La licence professionnelle est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle. Il est composé d'enseignants et d'enseignants-chercheurs (dont un au moins a une expérience en formation continue), de professionnels participant aux enseignements et de socioprofessionnels représentatifs des différents secteurs d'activités concernés (chefs d'entreprise, qualitatifs, ingénieurs, consultants). Il est dit que « le jury sera présidé par le directeur de l'IUT et par le responsable pédagogique de la formation », ce qui n'est pas en accord avec la réglementation.</p> <p>La certification AFNOR garantit l'assimilation des contenus pour une meilleure mise en œuvre en entreprise.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est une forte préoccupation de la formation. L'équipe pédagogique exprime bien les UE en compétences. Le suivi de l'acquisition de compétences semble être une réalité du fait de leur présentation très claire pour l'ensemble de la formation. Les compétences de l'apprenti sont notamment suivies au travers de comptes rendus de visites. Ces documents, rédigés en concertation avec le maître d'apprentissage et archivés dans un livret d'apprentissage, décrivent la progression de l'apprenti au cours de sa formation : objectifs à atteindre, tâches et missions accomplies, savoirs et savoir-faire capitalisés, évolution du savoir être.</p> <p>A la fin de chaque module, l'étudiant effectue alors une autoévaluation de ses capacités en fonction des objectifs à atteindre à la fin du module. Cette pratique est remarquable.</p> <p>Les étudiants acquièrent un diplôme dont le référentiel de compétences attestant des compétences acquises est fourni dans le supplément au diplôme « Europass » (portefeuille européen de compétences).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Des enquêtes régulières sont mises en œuvre par la POIP afin d'appréhender l'insertion professionnelle des étudiants de l'Università di Corsica Pasquale Paoli dans ses filières professionnelles. Ces enquêtes suivent bien le format recommandé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Une enquête complémentaire est réalisée par le responsable de la formation qui a recueilli près de 80 % de réponses ; ce suivi rapproché de la cohorte est positif et doit être poursuivi.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement est ouvert à tous les enseignants intervenant dans la formation ainsi qu'à un étudiant délégué par la promotion. Le compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement est rapporté dans le dossier. Il permet de réactualiser le programme pour l'adapter aux nouvelles exigences réglementaires et aux actualités normatives, attestant de son bon fonctionnement.

Des réunions pédagogiques régulières s'imposent pour coordonner et harmoniser les enseignements, pour une large part assurés par des professionnels bénéficiant d'un statut de vacataires, qui ne sont pas forcément présents régulièrement dans l'établissement. Ainsi, trois réunions dans l'année permettraient d'assurer la planification des enseignements et des projets, le bilan pédagogique et la réactualisation du programme.

L'autoévaluation est très bien menée dans un souci d'amélioration continue. On note cependant que le dossier présente souvent un caractère prévisionnel (objectifs pour le prochain contrat), ce qui ne correspond pas aux attendus du dossier.

Un questionnaire d'évaluation de la formation est en ligne depuis 2006-2007, intégré dans l'ENT et accessible pour chaque étudiant. À la fin de chaque module, une fiche d'évaluation des enseignements, élaborée par l'ensemble du conseil de perfectionnement, à remplir en deux exemplaires, est proposée aux étudiants. L'une est remise à l'enseignant, l'autre est archivée à l'IUT. Les critères évalués relèvent de l'adéquation entre le contenu et les objectifs, des supports et modalités d'enseignement, ainsi que sur les rythmes d'apprentissage.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Pilotage de très bonne tenue et procédures d'autoévaluation de la formation bien abouties.
- Suivi de l'acquisition de compétences et certification AFNOR.
- Objectifs clairs et adaptés.
- Implication des professionnels.
- Effectifs en hausse, avec un nombre d'apprentis conséquent (plus de 50 %).
- Pratiques pédagogiques innovantes.
- Accompagnement de l'étudiant à toutes les étapes de son projet professionnel.

Points faibles :

- Taux de poursuite d'études trop élevé.
- Coefficients des unités d'enseignement variant de trois à dix.
- Internationalisation insuffisante.

Avis global et recommandations :

Cette licence professionnelle est très bien positionnée localement où elle répond parfaitement aux besoins insulaires. La formation est bien structurée, très orientée vers les métiers insulaires avec des compétences à acquérir clairement exposées et les cours dispensés sont en bonne adéquation avec les objectifs. À noter, la quasi-totalité des enseignements du secteur qualité/réglementation est effectuée par des professionnels. Le suivi de l'acquisition des compétences est une forte préoccupation de la formation. Un effort vers des pratiques pédagogiques innovantes est observé, il doit se poursuivre. L'ouverture à l'international qui doit être promue, notamment lors des stages, en réflexion avec le partenaire Association française de normalisation (AFNOR).

Alors que les emplois sont au rendez-vous, il faut tenter de limiter l'accès aux poursuites d'études des étudiants. Pour cela, une réflexion élargie aux équipes de master devrait être engagée afin d'envisager des solutions pertinentes pour l'ensemble des formations concernées.

Une passerelle pour rapprocher formation et recherche est envisagée avec les risques liés au feu et plus globalement les risques naturels, thèmes sur lesquels travaillent les unités de recherche présentes sur l'île. Faire entrer un directeur de laboratoire dans le conseil de perfectionnement pourrait aider au rapprochement formation-recherche.

Observations de l'établissement



Éléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES

Licence Professionnelle Qualité Santé Sécurité Environnement

Le rapport de l'HCERES a mis en évidence quelques points faibles et des non-conformités vis-à-vis du cadre légal spécifique aux licences professionnelles. Sont listées ci-après les mesures correctives qui seront actées dans le dossier de demande de reconduction de la licence professionnelle (campagne d'accréditation 2017-2018), ainsi que des actions à mettre en œuvre dans une perspective d'amélioration continue.

1. Intitulé de la formation

Afin de mettre en conformité l'intitulé de la formation avec la nomenclature de l'arrêté du 27 mai 2014, la dénomination nationale « Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement » remplacera l'actuelle dénomination « Gestion de la production industrielle spécialité Qualité, Santé, Sécurité, Environnement ». La dénomination « Métiers de l'industrie : Gestion de la production industrielle spécialité Qualité, Santé, Sécurité, Environnement », également proposée, pourrait convenir, mais elle restreint les champs de compétences au secteur de la production, or la licence professionnelle cible également le management QSE (Qualité-Sécurité-Environnement) dans les activités de services.

2. Coefficients

Afin de respecter les préconisations de l'arrêté du 17 novembre 1999, les coefficients de certaines Unités d'Enseignement seront modifiés de sorte que la variation de leur rapport s'échelonne entre 1 et 3.

3. Poursuites d'études

La licence professionnelle a été conçue dans un objectif d'insertion professionnelle. Cependant, plus de 50% des étudiants diplômés font le choix de la poursuite d'études, en master professionnel dans leur grande majorité. Ce constat appelle plusieurs remarques :

- ✓ Seuls les meilleurs étudiants (moyenne générale supérieure à 12/20) prétendent à une poursuite d'études. Ceux dont les résultats sont les plus faibles s'orientent spontanément vers la recherche d'un emploi à l'issue de leur formation. L'insertion est en général rapide (dans les six mois qui suivent l'obtention du diplôme pour les non-alternants, immédiate pour les apprentis) et sur des postes correspondant au niveau de qualification acquis.
- ✓ 80% des étudiants qui choisissent de poursuivre leurs études bénéficient d'un contrat d'apprentissage, le plus souvent dans l'entreprise qui les avait accueillis en qualité d'apprentis ou de stagiaires en licence professionnelle. Autrement dit, le choix de valider une licence professionnelle s'inscrit souvent dans un véritable plan de formation sur 3 ans, élaboré en concertation avec une entreprise motivée par un recrutement de l'étudiant diplômé à bac+5. Il est donc impossible de dissuader l'étudiant de poursuivre ses études.

Une réflexion sur la vocation des licences professionnelles s'impose, au niveau local avec les



UNIVERSITA DI CORSICA PASQUALE PAOLI

responsables des masters et les socioprofessionnels concernés, et à l'échelle national, afin d'appréhender les multiples enjeux de ces formations et la place qu'elles occupent dans les cartes de formation des établissements d'enseignement supérieur, de plus en plus concernés par des parcours en apprentissage.

4. Place de l'international

C'est un point faible majeur de la formation. A ce jour, aucun partenariat avec un établissement de formation étranger n'a été établi. Madame Julie Volpei, en charge des relations internationales à l'IUT, a été sollicitée pour rechercher des partenariats avec plusieurs CEGEP au Canada, avec lesquels des conventions impliquant plusieurs départements de l'IUT existent déjà.

Par ailleurs, les professionnels intervenant dans la formation sont invités à mobiliser les acteurs de leur réseau professionnel à l'étranger afin de déceler des opportunités de stage pour les étudiants. L'appui de l'AFNOR sera également nécessaire.

Les partenariats établis pourront donner lieu à :

- ✓ des échanges d'étudiants et/ou d'enseignants ;
- ✓ la réalisation de stage à l'étranger.

Remarque : Le cadre légal et normatif qui s'applique au management QSE possède une dimension locale (réglementation et normalisation nationales) à laquelle se superposent des exigences internationales (réglementation européenne, normes ISO, etc.). Il sera donc intéressant pour l'étudiant de confronter les référentiels en vigueur en France et à l'étranger, de trouver leurs points de convergence et de divergence, et de s'approprier des concepts nouveaux encore insuffisamment développés en Europe ou en France (enjeux sociétaux et individuels du management environnemental par exemple = démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale -démarche RSE-).

5. Place de la recherche

Il est indispensable que l'équipe pédagogique comporte un certain nombre d'enseignants-chercheurs, qui, au-delà de la discipline enseignée, sensibilisent les étudiants aux enjeux de la recherche et partagent les connaissances acquises dans leurs domaines respectifs. Il est donc prévu d'intégrer dans l'équipe pédagogique des membres de différentes équipes de recherche de l'Université de Corse :

- ✓ enseignants-chercheurs de l'équipe « Feux de forêts » de l'UMR SPE, dont la thématique de recherche porte sur les risques liés aux incendies et plus globalement sur les risques naturels ;
- ✓ enseignants-chercheurs de l'IAE (UMR LISA, projet Dynamique des territoires et Développement Durable), qui travaillent sur les problématiques de l'entrepreneuriat et du management des ressources humaines, et qui pourraient s'investir dans les enseignements du module «Management de groupe/Outils pour la création d'entreprise »).

Des séminaires et des conférences seront également organisés afin de réunir étudiants, chercheurs et socio-professionnels.

Le Président de l'Université de Corse


Paul-Marie ROMANI

Università di Corsica Pasquale Paoli – Avenue du 9 septembre – BP 52 - 20250 Corte

www.univ-corse.fr

